

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE
AQUITAINE
CHABANAS DEFRANCE MANON
05.45.61.84.52
ir2f@lfa.fff.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La demande de dossier type de demande de VAE est à effectuer auprès de l'IR2F. Une seule et unique demande de VAE peut être effectuée par année civile et pour le même diplôme tous organismes de formation confondus. Recevabilité du dossier : partie 1

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

L'entraîneur de football encadre la pratique en sécurité, dans le cadre associatif, au sein des clubs de football affiliés à une association membre de la FIFA et dans toute structure dépendant d'une association membre de la FIFA. L'entraîneur de football a la capacité de : - Mettre en oeuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régionale (U15 à Seniors masculins ou féminins) - Entraîner en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins) - Diriger en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins)

Contenu et modalités d'organisation

1) Le candidat dépose 2 exemplaires auprès de l'IR2F de la deuxième partie du dossier dûment complété ; Le candidat doit renseigner les fiches descriptives d'activité auxquelles il peut joindre des attestations, des certificats, des copies de diplômes et toutes pièces pouvant justifier de son expérience et de ses compétences ; 2) Une commission d'étude, composée au minimum de deux personnes, désignée par le Président du jury plénier, examine le dossier ; 3) Le candidat est ensuite convoqué à un entretien. L'entretien doit permettre de compléter des points du dossier dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la commission d'étude pour traduire la mise en oeuvre des compétences visées. Cet entretien n'est pas un oral de rattrapage et n'a pas pour objet de vérifier les connaissances du candidat. La durée de l'entretien est de 15 à 30 minutes.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique

MON
COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00600106	du 01/01/2025 au 30/06/2025	Puymoyen (16)	LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC